



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION RÉGULIÈRE
le mardi 4 septembre 2018, 19 h 00
SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences: Fernand Dicaire, Président
 René Beaulne, Conseiller
 Benoit Lamarche, Conseiller
 Chantal Galipeau, Conseillère
 Jeanne Doucet, Conseillère
 Jean-Claude Delorme, Conseiller
 Jean-Pierre Cadieux, Conseiller

Personnel présent: Valérie Parisien, Trésorière
 Monique Bastien, Greffière par intérim
 Annie Rochefort, Greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2018-437

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 19h.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-438

Proposée par: Benoit Lamarche
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, après avoir retiré le point 8.1, Rapport URB-32-2018 et le point 19.5, Règlement numéro 2018-84.

Adoptée

3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

M. Jean-Pierre Cadieux déclare un intérêt pécuniaire au point 9.1, Comptes payables. Il est propriétaire du compte fournisseur CAD1004.

4. RAPPORT DU MAIRE

Le Maire a aussi eu des discussions avec des résidents et les chefs de service concernant divers dossiers, fait une revue ainsi que la préparation de correspondance, traité de dossiers administratifs, ou des communications téléphoniques, et signé des chèques.

5. RÉUNIONS PUBLIQUES

5.1 **Cancellations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités**

Résolution 2018-439

Proposée par: Jeanne Doucet
Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion publique pour considérer des annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit déclarée ouverte.

Adoptée

Résolution 2018-440

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux
Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le résumé des décisions de la Société d'évaluation foncière des municipalités concernant les demandes sous les articles 357 et/ou 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit adopté et que les annulations, réductions et/ou remboursements de taxes soient accordés.

Adoptée

Résolution 2018-441

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux
Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion publique pour considérer des annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit déclarée close.

Adoptée

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 7 août 2018

Résolution 2018-442

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 7 août 2018 soit adopté.

Adoptée

7. DÉLÉGATIONS

7.1 Présentation d'un chèque - projet solaire

M. David Cook indique que le projet solaire Du Moulin est en opération depuis novembre 2017 et produit plus d'énergie que prévu. Il présente un chèque au montant de 12 290,09 \$ pour la période du 1er janvier à la fin de juin 2018. M. Cook mentionne qu'il prévoit que le projet va générer environ 22 800 \$ cette année.

7.2 Scouts - Taux de location de salles

Mmes Johanne Groulx et Michelle Legault présentent un sommaire des activités et des rencontres des Scouts depuis le début de l'année et sollicitent un appui financier envers les frais de location de salles.

8. RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME

8.1 Rapport URB-32-2018 - Modification de zonage ZON-2-201 - Corporation Suzanne Lavoie, Ian Walker et Janet A. Walker

Le rapport est retiré suite à la réception de correspondance d'un des voisins et d'un consultant. Le maire mentionne qu'avant de s'avancer dans un sentier boiteux, on veut demander l'opinion de notre avocate; il y a un risque de chaque côté.

Les propriétaires sont au courant. Le rapport est reporté à la réunion du 18 septembre.

8.2 Rapport URB-33-2018 - Modification de zonage ZON-7-2018 - Carl Vincent

Résolution 2018-443

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande de modification au Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et

Plantagenet, dossier ZON-7-2018, soumise par Monsieur André P. Barrette, arpenteur et agent pour le propriétaire, Monsieur Carl Vincent, affectant la propriété située au 750 rue Mary à Plantagenet, décrite comme étant les Lots 87, 88 et 89 du Plan Enregistré No. 32 de l'ancien Village de Plantagenet, dans le but de changer la catégorie de zonage de la propriété de la zone «Résidentielle de Faible Densité (R1)» à la zone «Résidentielle de Moyenne Densité (R2)» afin de permettre la construction d'une maison d'habitation de type unifamilial, une maison d'habitation de type jumelé, une maison d'habitation de type duplex, un foyer de groupe et des bâtiments ou structures accessoires à un usage autorisé sur la propriété; étant donné que la propriété est composée de trois lots distincts, un total de six unités résidentielles pourront y être construites.

Adoptée

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES

9.1 Comptes payables en date du 28 août 2018

Jean-Pierre Cadieux declared a conflict on this item. (He is the owner of supplier account CADI004.)

Résolution 2018-444

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 28 août 2018 soient adoptés.

Adoptée

9.2 Mise à jour du Règlement sur les redevances d'exploitation

Résolution 2018-445

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que la municipalité retienne les services de M. Glenn Tunnock pour la préparation de l'étude et la révision du règlement sur les redevances d'exploitation due le 1er août 2019, à un coût de 7 500 \$.

Retirée

10. RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun

11. RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

11.1 Rapport COMM-3-2018 - Implémentation et utilisation de la page Facebook de la municipalité

Résolution 2018-446

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil adopte la politique sur l'utilisation de comptes des réseaux sociaux, afin de cadrer la présence de la municipalité et des messages qui y seront véhiculés et d'établir les conditions d'utilisation des comptes par les usagers externes, lesquelles sont nécessaires et protègent le Canton lors de situations difficiles.

Adoptée

12. RAPPORTS DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Aucun

13. RAPPORTS DU SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION

Aucun

14. RAPPORTS DU SERVICE DE LA CONSTRUCTION

14.1 Rapport C-17-2018 - Permis de construction émis en juillet 2018

Annie Rochefort présente le rapport comparatif pour le mois de juillet.

Résolution 2018-447

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport C-17-2018 sur les permis de construction émis en juillet 2018 soit adopté.

Adoptée

15. RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS

15.1 Rapport LOI-16-2018 - Marina de Lefavre

Résolution 2018-448

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Jeanne Doucet

ATTENDU que la situation des brise-lames à la marina de Lefavre représente un problème de santé et sécurité pour les usagers et les employés de la marina;

ET ATTENDU que le budget 2018 ne peut être modifié;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet mandate le département des loisirs d'étudier les recommandations du comité consultatif de la marina et qu'une évaluation des coûts soit sollicitée pour fin de présentation lors de l'exercice budgétaire 2019.

Adoptée

16. RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES

Aucun

17. RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Aucun

18. RAPPORT DES COMITÉS

18.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité plénier tenue le 21 août 2018

Il y a discussion au sujet d'une consultation auprès des pompiers d'Alfred relativement aux rénovations à l'ancien bureau d'Alfred. Le maire mentionne qu'il se présentera à la prochaine réunion des pompiers pour présenter les plans et soumissions, ainsi que la répartition des coûts pour ce projet.

Résolution 2018-449

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du Comité plénier du 21 août 2018 soit adopté.

Adoptée

18.2 Rapports d'activités des Chefs de service présentés à la réunion du Comité plénier du 21 août 2018

Résolution 2018-450

Proposée par: Jeanne Doucet
Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que les rapports d'activités des Chefs de services présentés à la réunion du Comité plénier du 21 août 2018 soient reçus.

Adoptée

19. RÈGLEMENTS

19.1 **By-law Number 2018-80 - Zoning Amendment, Carl Vincent**

Résolution 2018-451

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-80 pour modifier le Règlement de zonage numéro 2009-50 (ZON-7-2018, Carl Vincent), soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.2 **Règlement numéro 2018-81 pour nommer les membres du Comité conjoint de vérification de conformité**

Résolution 2018-452

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-81 pour nommer les membres du Comité conjoint de vérification de conformité soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.3 **Règlement Number 2018-82 - Concession 2 Plantagenet**

Résolution 2018-453

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-82 pour confirmer l'acquisition de terrain et le dédier comme faisant partie de l'emprise de chemin de la Concession 2 - Plantagenet soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.4 **Règlement numéro 2018-83 - Politique municipale en matière des comptes corporatifs des réseaux**

Résolution 2018-454

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-83 établissant une Politique municipale en matière des comptes corporatifs des réseaux soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.5 Règlement numéro 2018-84 - Modification au zonage, Mariposa

Reporté à la réunion du 18 septembre.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Rolland Labonté fait état d'événements relatifs à sa propriété et de demandes de délégation lors des réunions régulières, lesquelles ont été reportées. Le maire lui demande s'il a une question. Comme il n'y a aucune question, le maire déclare une pause.

PAUSE

21. MOTIONS

21.1 Dons - Budgets discrétionnaires

Résolution 2018-455

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que les membres du Conseil contribuent les dons suivants de leur budget discrétionnaire respectif :

Fernand Dicaire, du budget discrétionnaire des Comtés Unis de Prescott et Russell:

Soccer Pro: 150 \$;
Chevaliers de Colomb d'Alfred: 150 \$;
Chevaliers de Colomb de Plantagenet: 150 \$;
Scouts: 250 \$; et
Vin et fromage: 100\$;

René Beaulne

Scouts: 150 \$;
Vin et fromage: 100\$;

Benoit Lamarche

Scouts: 150 \$;
Vin et fromage: 100\$;

Chartal Galipeau:

Scouts: 150 \$;
Vin et fromage: 50 \$;

Jean-Claude Delorme:

Scouts: 300 \$;
Vin et fromage: 100\$;

Jeanne Doucet:

Scouts: 100 \$;
Vin et fromage: 100\$;

Jean-Pierre Cadieux:

Scouts: 150 \$;
Vin et fromage: 100\$.

Adoptée

21.2 La Francoderole - Murale Canada

Résolution 201-456

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal du Canton d'Alfred et Plantagenet appuie la tournée de la Murale Nationale d'Enfants du Canada à l'École élémentaire catholique Saint-Joseph à Wendover le 7 septembre, à l'École élémentaire catholique Saint-Paul à Plantagenet le 10 septembre, et à l'École élémentaire catholique Saint-Victor à Alfred le 11 octobre;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le Canton d'Alfred et Plantagenet accorde un soutien financier au montant de 322,50 \$ à chacun des trois projets, pour une contribution totale de 967,50 \$ au projet.

Adoptée

21.3 Publication dans Le Droit - Journée des Francos

Résolution 2018-457

Proposée par: Jean-Claude Delorme
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'invitation à publier dans le cahier Journée Franco du journal Le Droit soit reçue.

Adoptée

21.4 Marche des femmes

Résolution 2018-458

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal autorise la collaboration de la Municipalité dans la préparation et le déroulement de l'édition 2019 de la marche « la rue, la nuit, femmes sans peur » à Wendover. Il s'agit d'un partenariat entre le Centre Novas-CALACS francophone de Prescott-Russell et la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes et la communauté de Prescott-Russell. La marche, que l'on surnomme aussi la marche des femmes, est une activité annuelle à Prescott-Russell. La Municipalité se joindrait ainsi au comité organisateur en 2019 selon les modalités suivantes :

- Assigner la conseillère/le conseiller pour le secteur de la marche et un(e) greffier(ère) au comité organisateur,
- Participer de façon active aux rencontres de préparation et post-mortem du comité organisateur, suggérer un local pour les rencontres du comité organisateurs,
- Organiser la location de la salle lors de l'événement. Nous aurons besoin d'un lieu de rassemblement. Il serait préférable d'avoir accès à la salle dès le début de l'après-midi pour les préparatifs,
- Établir le trajet de la marche. Le trajet doit être de 1.8 km. Il faudra s'assurer que le trajet est sécuritaire. Le but est de se faire voir le plus possible; de passer dans un quartier résidentiel mais aussi où il y a des commerçants et beaucoup de passants,
- Se charger des escortes pour guider la marche le soir de l'événement. Il peut s'agir d'une entente avec les Officiers à la réglementation, les pompiers locaux ou la Police provinciale de l'Ontario. Il faudra aussi avertir ceux-ci du trajet afin de prendre les mesures de sécurité nécessaires pour les marcheuses (par exemple : bloquer la rue, interdiction de stationnement, marcher sur le trottoir seulement.),
- Participer à la conférence de presse. On s'attend que la municipalité explique son engagement et incite sa population à participer,
- Apposer logo et signature du maire/conseiller(ère) sur la documentation associée à la marche, telles que les demandes de dons, les invitations et les affiches,
- Aider le comité à rejoindre des personnes clés pour la promotion et l'organisation de la marche.

Adoptée

21.5 Conférence Public Sector User 2018

Résolution 2018-459

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Valérie Parisien et Josée Dallaire soient autorisées à participer à la "2018 Public Sector User Conference"

Adoptée

22. CORRESPONDANCE

Résolution 2018-460

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.5 soit reçue et classée.

Adoptée

23. HUIS CLOS

Résolution 2018-461

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette portion de la réunion soit tenue à huis clos afin de considérer des renseignements privés concernant des personnes qui peuvent être identifiées et les relations de travail ou les négociations avec les employés en vertu des articles 239(2)(b)(d) de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Adoptée

Résolution 2018-462

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit rouverte au public à 22h05.

Adoptée

Résolution 2018-463

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: René Beaulne

ATTENDU QUE Madame Nathalie Sarrazin, secrétaire-réceptionniste, a complété sa période de probation le 15 août 2018;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet confirme la permanence de Madame Nathalie Sarrazin à titre de secrétaire-réceptionniste à partir du 16 août 2018.

Adoptée

Résolution 2018-464

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: Jeanne Doucet

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande au Conseil d'assigner M. Martin Taillefer au poste d'inspecteur en chef des bâtiments;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet approuve la nomination de Monsieur Martin Taillefer au poste d'inspecteur en chef des bâtiments, avec un salaire annuel de \$79,971.00, assorti d'une période de vacances annuelles de quatre (4) semaines, et sujet à une période de probation de six (6) mois, à l'obtention de références et à ce qu'il passe une journée avec l'Inspectrice en chef de bâtiments par intérim avant ses vacances.

Adoptée

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL

24.1 Règlement numéro 2018-85 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 4 septembre 2018

Résolution 2018-465

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement numéro 2018-85, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 4 septembre 2018, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

25. CLÔTURE

Résolution 2018-466

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 22h26.

Adoptée

Fernand Dicaire, Président

Monique Bastien, Greffière par intérim

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet confirme la permanence de Madame Nathalie Sarrazin à titre de secrétaire-réceptionniste à partir du 16 août 2018.

Adoptée

Résolution 2018-464

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: Jeanne Doucet

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande au Conseil d'assigner M. Martin Taillefer au poste d'inspecteur en chef des bâtiments;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet approuve la nomination de Monsieur Martin Taillefer au poste d'inspecteur en chef des bâtiments, avec un salaire annuel de \$79,971.00, assorti d'une période de vacances annuelles de quatre (4) semaines, et sujet à une période de probation de six (6) mois, à l'obtention de références et à ce qu'il passe une journée avec l'Inspectrice en chef de bâtiments par intérim avant ses vacances.

Adoptée

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL

24.1 Règlement numéro 2018-85 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 4 septembre 2018

Résolution 2018-465

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement numéro 2018-85, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 4 septembre 2018, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

25. CLÔTURE


Résolution 2018-466

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 22h26.

Adoptée


Fernand Dicaire, Président


Monique Bastien, Greffière par intérim